



IMPLICATION DES CITOYENS DANS LE PROJET DE RENOVATION DE LA MAISON COMMUNALE ET DU CPAS

COMPTE RENDU DE LA 1^e ASSEMBLEE DES HABITANTS

Date : 21 avril 2021

Heure : Entre 19h et 21h

Participants :

- Environ 25 citoyens, membre de l'Assemblée des Habitants
- L'animateur de Particitiz, Martin Germeau
- La coordinatrice de la participation citoyenne, Marine Vande Pitte
- Le responsable de la communication, Stéphane Aglave

Intervenants :

- Didier Gosuin, bourgmestre
- Chloé Absalon, coordinatrice des grands projets communaux
- Eloise Defosset, échevine de la population
- Jean-Claude Vitoux, président du CPAS
- Stéphanie Paulissen, vice-présidente du CPAS
- Sophie Devos, échevine de la participation citoyenne

Objectif :

Informer les citoyens sur le grand projet de rénovation du bâtiment de la maison communale et du CPAS, initier le dialogue sur les pistes de participation possible de leur part et répondre à toutes les questions.

Plateforme digitale : ZOOM

Vidéo de la réunion en plénière : <https://youtu.be/TItIYAGimi0>

Soutien numérique :

Comme lors des Assemblée des Habitants (ADH) de fin 2020, les citoyens sans PC ou accès à internet (fracture numérique) ont été invités à participer depuis un ordinateur mis à leur disposition au sein de la commune. Certains participants ont également eu recours à une assistance technique de la part de l'équipe de Particitiz afin de pallier certains problèmes de connexion (utilisation de la plateforme, fonctionnement du micro ou de la caméra).

Déroulé de la soirée :

19h – 19h10 : La soirée a débuté avec **l'arrivée, petit à petit, des participants** sur la plateforme de réunion virtuelle « zoom ». Ils ont été invités à discuter entre eux, à (re)faire connaissance, en donnant le quartier qu'ils représentaient par exemple. Il semble que tous les quartiers étaient bien représentés.

19h10 : les participants ont été accueillis par le facilitateur, qui leur a donné le **cadre de la soirée** et le **contexte** dans lequel ces rencontres se déroulent.

19h15 – 19h45 – en Plénière : Le facilitateur démarre une **interview des différents intervenants** afin de donner du corps à ce projet. La coordinatrice de la participation interrompt les intervenants au cas par cas, lorsque des **questions de citoyens sont posées dans le chat**. Différents aspects sont abordés tels que la raison de la rénovation, l'intégration du CPAS dans le projet et les attentes des apports des citoyens.

Il y a entre autres une question relative à savoir si le Centre Culturel sera également rénové.

19h45 – 20h05 : Suite à cet échange sur le mode interview, un espace libre est laissé pour une séance de **questions/réponses**. Il apparaît que l'échelle d'implication citoyenne n'a pas été comprise avec précision. Ce point est alors clarifié dans la mesure où c'est principalement sur la question de **l'expérience de citoyen et de la qualité de l'accueil que les contributions sont attendues**.

20h05-21h : les intervenants sont remerciés et salués. Commence alors un moment d'échange libre entre les habitants, qui peuvent continuer à discuter sur base des informations apprises pendant la 1ere partie de la soirée.

LA SUITE ?

- 2^e réunion le mercredi 28/04/2021
- 3^e réunion le mercredi 19/05/2021




Implication de l'ADH dans la réflexion sur la rénovation de la maison communale et du CPAS



RENOVATION du bâtiment Maison Communale/CPAS

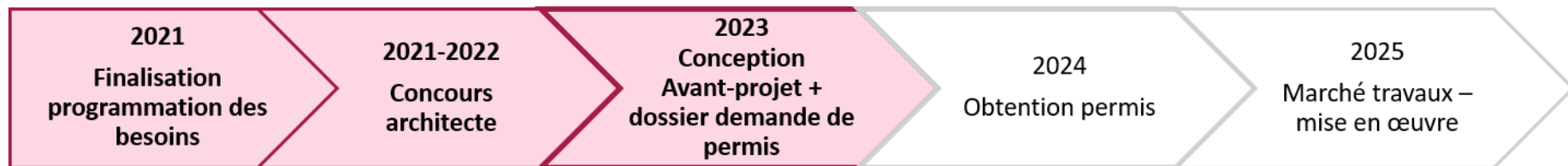
TROIS REUNIONS

1. Mercredi 21 avril (19h – 21h) : **WHY** – le Pourquoi du projet de rénovation
2. Mercredi 28 avril (19h – 20h30) : **HOW** – Babblekot entre citoyens pour identifier les besoins & réfléchir à des points d'amélioration possibles par rapport aux guichets et l'accueil, mais aussi globalement sur les aspects permettant de rendre la maison communale, véritablement la « Maison de habitants.e.s. d'Auderghem ».
3. Mercredi 19 mai (19h – 20h45) : **WHAT** – échange avec le personnel communale : retour sur la faisabilité



Assemblée des habitants
21 avril 2021
WHY – le pourquoi du projet

Planning estimatif du projet



Implication de l'ADH à différents moments :

- Programmation des besoins inséré dans le cahier des charges du marché architecture
- Concours architecture : examen des projets proposés par les architectes
- Avis lors de la phase de conception de l'avant-projet

MERCI à tous
Et à la semaine prochaine